

FORFAITS SKI ALPIN - Orcières-Merlette Saison 2023/2024

Pour tous les adhérents (internes et externes) & ayants droit figurant sur la carte

Résidents de l'unité d'accueil « LE SANS SOUCI » à Merlette

Vous allez venir passer un week-end, une semaine ou plus au cours de l'hiver dans notre unité d'accueil d'Orcières-Merlette « LE SANS-SOUCI ».

Pendant la saison d'ouverture hivernale de la station, nous vous proposons de bénéficier de tarifs réduits grâce aux forfaits de ski rechargeables.

Comment faire ?

1. Avant toute chose, nous demander par mail le code d'accès au site dédié aux comités d'entreprises :
 - 2 possibilités :
 - a) - Prioritairement :
 - sandrine.balaicourt@hautes-alpes.gouv.fr
 - b) - En cas d'absence de Sandrine :
 - asceegap@gmail.com
2. Une fois en possession du code, avant votre arrivée ou au cours de votre séjour, vous vous rendez sur le site afin d'y créer votre espace personnel :

<https://cse.orcieres.com>
3. Là, vous prendrez connaissance de toutes les offres auxquelles vous pourrez prétendre et choisirez celle qui répond le mieux à votre attente.
4. Il ne vous restera plus qu'à procéder au règlement en ligne et à suivre les consignes précisées sur le site afin de récupérer votre « PASS » rechargeable.

Adhérents locaux

la procédure est la même mais nous tenons à votre disposition des PASS qui vous dispenseront de l'attente aux caisses.

Merci, dans la mesure du possible, de privilégier cette option.

Nous vous souhaitons un excellent séjour dans notre UA !

Le comité directeur de l'ASCEE 05